

**ASSOCIATION LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU**

51-61 rue de Narvik

BP 201

73276 ALBERTVILLE CEDEX

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

- Rapport Général
- Rapport Spécial

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

**\* RAPPORT GENERAL \***

**Michel DECARRE**  
**Philippe RAYMOND**

EXPERTS COMPTABLES  
*Inscrits au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes*  
COMMISSAIRES AUX COMPTES  
*Membres de la Compagnie Régionale de Chambéry*

---

*Association :* LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU

*Siège social :* 51- 61 rue de Narvik  
BP 201  
73276 ALBERTVILLE CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages et au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'association a entrepris la rénovation et l'agrandissement de l'immeuble dénommé « *le Rosalbert* » situé rue de Narvik à Albertville. Les travaux achevés sur 2008 ont été immobilisés pour un montant de 2 833 996 €.
- Les locaux situés rue Ambroise Croizat ont été vendus en janvier 2008 pour un montant de 715 000 € ce qui a dégagé une plus value comptable de 614 371 €.
- L'association a débuté en septembre 2008 l'aménagement de la maison relais « le Clartan » à Aiguebelle. Les travaux facturés au 31 décembre 2008 figurent en immobilisations en cours pour un montant de 297 259 €.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et des informations fournies aux pages trois et cinq de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie du rapport.

## III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

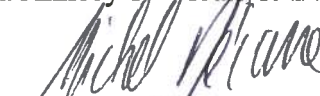
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Cabinet Michel DECARRE et Associés

Expertise comptable  
Commissariat aux comptes  
13 Parc des Raisses  
74940 ANNECY LE VIEUX  
Tél. 04 50 27 77 63  
RCS ANNECY B 400 294 062

Fait à Annecy-le-Vieux, le 24 avril 2009



SARL « Cabinet Michel DECARRE et associés »

Michel DECARRE

Commissaire aux comptes



13 parc des Raisses - 74940 ANNECY-LE-VIEUX – Tél : 04.50.27.77.63 – Fax : 04.50.23.33.80

E-Mail : [michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com](mailto:michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com)

SARL "Cabinet Michel DECARRE et associés" au capital de 7.622,45 € - N° Siret 400 294 062 00015  
Code activité 741 C – RCS: Annecy B 400 294 062 - N° Identification TVA : FR 82 400 294 062

**\* RAPPORT SPECIAL \***

**Michel DECARRE**  
**Philippe RAYMOND**

EXPERTS COMPTABLES  
*Inscrits au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes*  
COMMISSAIRES AUX COMPTES  
*Membres de la Compagnie Régionale de Chambéry*

---

*Association* : LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU

*Siège social* : 51-61 rue de Narvik  
BP 201 -  
73276 ALBERTVILLE CEDEX

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements visés à l'article L.612-5 du Code de commerce qui sont intervenus au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article L.612-5 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**OPERATION REALISEE AVEC L'ASSOCIATION LA SASSON**

**Suivi administratif de votre association**

La comptabilité, la gestion des paies et des autres travaux administratifs sont assurés par l'association la SASSON. Ces prestations ont donné lieu à une facturation forfaitaire de 1 300 € sur l'exercice clos le 31 décembre 2008.

A la clôture de l'exercice, le compte de tiers de l'association la SASSON était soldé.

Membres du conseil d'administration concernés par cette convention :

- Monsieur Bernard BESSON
- Monsieur Jean-Paul FELTZ-JUMELAIS
- Monsieur Jean-Louis MOULIN

Fait à Annecy-le-Vieux, le 24 avril 2009

*Pour la SARL « Cabinet Michel DECARRE et associés »*

Michel DECARRE

Commissaire aux Comptes

Cabinet Michel DECARRE et Associés

Expertise comptable

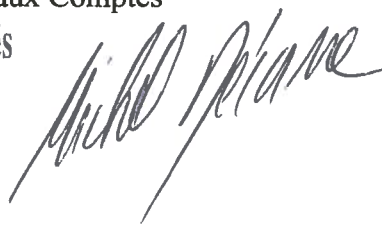
Commissariat aux comptes

13 Parc des Raisses

74940 ANNECY LE VIEUX

Tél. 04 50 27 77 63

RCS ANNECY B 400 294 062



13 parc des Raisses - 74940 ANNECY-LE-VIEUX – Tél : 04.50.27.77.63 – Fax : 04.50.23.33.80

E-Mail : [michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com](mailto:michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com)

SARL "Cabinet Michel DECARRE et associés" au capital de 7.622,45 € - N° Siret 400 294 062 00015

Code activité 741 C – RCS: Annecy B 400 294 062 - N° Identification TVA : FR 82 400 294 062



**\* ETATS FINANCIERS AU 31/12/2008 \***



## Association LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU

ACTIF	31-déc-08			31-déc-07
	Montant brut	Amort. & dépréciations	Montant net	Montant net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Frais d'établissement				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Terrains	100 278		100 278	152 090
- Constructions	3 507 776	288 881	3 218 895	524 570
- Installations techniques, matériel & out	44 843	44 843	-	96
- Autres immobilisations corporelles	148 454	91 157	57 297	19 348
- Immobilisations corporelles en cours	297 259		297 259	2 267 837
<b>Immobilisations financières</b>				
- Participations et créances rattachées à des participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Autres immobilisations financières			-	201
<b>TOTAL I</b>	4 098 611	424 881	3 673 730	2 964 142
<b>Compte de liaison (1)</b>	35		35	35
<b>TOTAL II</b>	35	-	35	35
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
- Matières premières et fournitures				
- Autres approvisionnements				
- En-cours de production (biens et services)				
- Produits intermédiaires et finis				
- Marchandises				
<b>Avances &amp; acomptes versés sur commandes</b>			-	
<b>Créances (2)</b>				
- Créances redevables et comptes rattachés (3)	832		832	720
- Autres créances	310 201	30 582	279 618	664 017
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	163 464		163 464	455 232
<b>Disponibilités</b>	283 944		283 944	286 303
<b>Charges constatées d'avance</b>	30 373		30 373	34 107
<b>TOTAL III</b>	788 814	30 582	758 231	1 440 379
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b> IV				
<b>Primes de remboursement des obligations</b> V				
<b>Ecart de conversion (actif)</b> VI				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	4 887 459	455 463	4 431 996	4 404 556

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie concernés, pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services

(2) dont à moins d'un an 310 201 € Dont à plus d'un an.....

(3) dont créances mentionnées à l'article 314-96 du CASF

**Association LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU**

<b>PASSIF</b>	<b>31-déc-08</b>	<b>31-déc-07</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	47 336	47 421
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	427 168	431 710
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
- Dons et legs		
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	448 400	448 400
<b>Réserves</b>		
- Excédents affectés à l'investissement	198 194	198 194
- Réserves de compensation	89 659	53 689
- Réserve de trésorerie		
- Autres réserves	548 814	548 321
<b>Report à nouveau</b>		- 57 661
- Report à nouveau	- 79 362	
- Dépenses refusées par l'autorité de tarification inopposables	- 5 942	
- Résultat sous contrôle des tiers financeurs	- 17 402	
- Dépenses non opposables aux tiers financeurs		
- Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	554 242	- 7 155
- Subventions d'investissement (renouvelables)	78 205	84 721
<b>Provisions réglementées</b>		
- Couverture du besoin en fonds de roulement		
- Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
- Réserves des plus-values nettes d'actif		
- Droits de propriétaires		
<b>TOTAL I</b>	2 289 313	1 747 639
<b>Compte de liaison</b>		
<b>TOTAL II</b>	-	-
<b>Provisions pour risques</b>	30 000	30 000
<b>Provisions pour charges</b>	34 530	29 764
<b>Fonds dédiés</b>	34 937	56 520
<b>TOTAL III</b>	99 467	116 284
<b>DETTES</b>		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)</b>	1 505 383	1 903 517
<b>Emprunts et dettes financières divers (3)</b>		
<b>Avances &amp; acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
<b>Redevables créditeurs</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)</b>	14 862	14 781
<b>Dettes sociales et fiscales</b>	251 144	212 665
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	255 942	389 715
<b>Autres dettes (5)</b>	15 885	19 955
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>TOTAL IV</b>	2 043 217	2 540 633
<b>Ecart de conversion (passif)</b>	<b>TOTAL V</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I + II + III + IV + V)</b>	4 431 996
		4 404 556

(1) dont compte 1201 et 1291 : résultat sous contrôle de tiers financeurs

(2) dont concours bancaires courants et solde créditeurs de banques

(3) en particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement

(4) dont à plus d'un an..... Dont à moins d'un an...14 862 €

(5) dont fonds des majeurs protégés.....

**Association LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU**

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>31-déc-08</b>	<b>31-déc-07</b>
<b>CHARGES</b>		
<b>Charges d'exploitation</b>		
<b>Achats de marchandises</b> variation de stock		
<b>Achats de matières premières et fournitures</b> variation de stock		
<b>Achats d'autres approvisionnements</b> variation de stock		
<b>Achats non stockés de matières et fournitures</b>		
<b>Services extérieurs et autres</b>	223 131	224 245
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	96 034	89 547
<b>Charges de personnel</b>		
- Salaires et traitements	831 245	820 973
- Charges sociales	367 523	345 647
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>		
- Dotations aux amortissements des immobilisations	124 345	43 122
- Dotations aux amortissements des charges d'exploitation		
<b>Dotations aux dépréciations et aux provisions</b>		
- sur actifs circulant	19 701	10 882
- pour risques et charges d'exploitation	4 766	6 636
<b>Autres charges</b>	14 527	14 824
<b>TOTAL I</b>	1 681 272	1 555 875
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	51 484	46 547
Différences négatives de changes		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL II</b>	51 484	46 547
<b>Charges exceptionnelles</b>		
- Sur opérations de gestion	11	174
- Exercice courant		
- Exercice antérieur		58
- Sur opérations en capital	100 629	
- Dotations aux amortissements et aux provisions dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
dotations sur autres provisions		30 000
- engagements à réaliser sur ressources affectées	6 825	9 246
<b>Impôts sur les sociétés</b>	526	1 216
<b>TOTAL III</b>	107 991	40 694
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	1 840 746	1 643 115
<b>RESULTAT CREDITEUR = Excédent</b>	554 242	-
<b>TOTAL GENERAL</b> <b>(I + II + III)</b>	2 394 988	1 643 115

**Association LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU**

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>31-déc-08</b>	<b>31-déc-07</b>
<b>PRODUITS</b>		
<b>Produits d'exploitation</b>		
<b>Ventes de marchandises</b>		
<b>Productions vendues</b>		
- Prestations de services	2 527	3 533
- Divers : participations des usagers	113 474	100 666
<b>Production stockée ou déstockage de production</b>		
<b>Production immobilisée</b>		
<b>Dotations et produits de tarification</b>	1 417 398	1 325 919
<b>Subventions d'exploitations et participations</b>	1 296	1 904
<b>Reprises sur amortissements, dépréciation et provisions</b>	22 983	47 445
<b>Transfert de charges</b>	8 566	21 328
<b>Autres produits</b>	46 846	67 354
<b>TOTAL I</b>	1 613 090	1 568 149
<b>Produits financiers</b>		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	3 168	3 091
Reprise de provisions		
<b>Transferts de charges</b>		
<b>Différences positives de change</b>		
<b>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</b>	35 345	15 586
<b>TOTAL II</b>	38 513	18 677
<b>Produits exceptionnels</b>		
- Sur opérations de gestion sur exercices antérieurs	1 392	6 820
- Sur opérations en capital	721 516	6 941
- Reprise sur provisions		
reprise sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
reprise sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
reprise sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
reprise sur autres provisions		19 000
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	20 477	16 374
<b>Transfert de charges</b>		
<b>TOTAL III</b>	743 385	49 135
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	2 394 988	1 635 961
<b>RESULTAT DEBITEUR = Déficit</b>	-	7 154
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	2 394 988	1 643 115

## **ANNEXE ASSOCIATION LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU**

La présente annexe aux comptes annuels de l'exercice de 12 mois clos le 31.12.2008 comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan dont le total s'établit à 4 431 996 € et au compte de résultat qui se solde par un excédent net de 554 242.30 €.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative.

### **PREMIERE PARTIE - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

#### **NOTE 1 - REGLES ET PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES :**

Les comptes de l'exercice clos le 31.12.2008 ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). L'Association a arrêté ses comptes en respectant :

- l'article 432-1 du PCG (règlement n°99-03 du CRC)
- adapté par le règlement n° 99-01 du CRC
- précisé par l'avis n°2007-04 du CNC du 04 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux associations et fondations gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n°99-01 et 99-03 du CRC
- spécifié par l'arrêté du 12 décembre 2007 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L312-1 du Code de l'action sociale et des familles.
- spécifié par l'arrêté du 22 décembre 2008 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L312-1 du Code de l'action sociale et des familles

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## **NOTE 2 - METHODES D'EVALUATION :**

### **2.1 Actif immobilisé**

La décomposition des actifs, des amortissements et des dépréciations a été effectuée en quatre composants.

L'Association est propriétaire de cinq tènements mobiliers :

#### **Immeuble situé à Albertville rue Narvik dénommé « Le Rosalbert »**

- Gros Œuvre	60% du bâtiment	amorti sur 40 ans
- Façades, menuiseries	20% du bâtiment	amorti sur 30 ans
- Électricité plomberie chauffage	10% du bâtiment	amorti sur 15 ans
- Agencements intérieurs extérieurs	10% du bâtiment	amorti sur 10 ans

#### **Réaménagement des locaux « Rosalbert »**

- Gros Œuvre, charpente, VRD		amorti sur 40 ans
- Electricité, chauffage, plomberie, menuiserie, cloisons		amorti sur 20 ans
- Agencements intérieurs et extérieurs		amorti sur 10 ans

#### **Immeuble situé à Albertville rue de Narvik dénommé « l'Albertin »**

- Gros Œuvre, charpente, VRD		amorti sur 40 ans
- Electricité, chauffage, plomberie, menuiserie, cloisons		amorti sur 20 ans
- Agencements intérieurs et extérieurs		amorti sur 10 ans

#### **Immeuble situé à Albertville rue de Narvik « Siège-Services Généraux »**

- Gros Œuvre, charpente, VRD		amorti sur 40 ans
- Electricité, chauffage, plomberie, menuiserie, cloisons		amorti sur 20 ans
- Agencements intérieurs et extérieurs		amorti sur 10 ans

#### **Immeuble situé à Albertville rue de la Combe de Savoie « CHU »**

- Gros Œuvre, charpente, VRD		amorti sur 40 ans
- Electricité, chauffage, plomberie, menuiserie, cloisons		amorti sur 20 ans
- Agencements intérieurs et extérieurs		amorti sur 10 ans

#### **Immeuble situé à Aiguebelle dénommé « le Clos Jean Samson »**

Bâtiments Clos J. Samson acheté le 12/11/99		amorti sur 30 ans
---	--	-------------------

#### **Sur les travaux de réfections (2003) selon les factures**

- Maçonnerie & honoraire Architecte		amorti sur 25 ans
- Charpente & menuiserie extérieure		amorti sur 15 ans
- Électricité, plomberie, sanitaire		amorti sur 15 ans
- Plâtre, peinture & carrelage		amorti sur 10 ans
- Branchement gaz		amorti sur 10 ans



L'Association a opté pour la méthode simplifiée " de réallocation des valeurs comptables".

Toutes les autres immobilisations corporelles ont été considérées comme non décomposables et leurs amortissements sont calculés sur leurs durées d'usage, assimilées donc à leurs durées d'utilisation. L'amortissement économique des immobilisations est établi selon le mode linéaire. Les principales durées d'utilisation retenues sont :

Matériels et outillages	5 ans
Agencements	10 ans
Matériels de transport d'occasion	3 ans
Matériels de bureau	3 et 5 ans
Mobilier	8 ans

### 2.2 Actif circulant :

Les autres éléments de l'actif circulant sont inscrits pour leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des provisions destinées à les ramener à leur valeur actuelle.

## NOTE 3 - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS – ENGAGEMENT HORS BILAN – AUTRES INFORMATIONS

### 3.1 Faits marquants de l'exercice :

Les locaux du 237 rue Ambroise Croizat ont été vendus le 16 Janvier 2008 pour un montant de 715 000 €. L'emprunt Banque de Savoie contracté pour l'achat de ces locaux a été remboursé par anticipation pour un montant de 57 275.75 € en février 2008.

Les emprunts Banque de Savoie contractés pour l'achat des locaux du 51 rue de Narvik, garantis par une hypothèque sur les locaux rue Croizat, ont été remboursés en février 2008 par anticipation pour un montant de 324 881.36 €.

La plus value comptable résultant de la vente des locaux rue Ambroise Croizat est de 614 371.36 €. Une partie de la plus-value de trésorerie dégagée a été affectée pour la réalisation des travaux de la maison relais « le Clartan » pour un montant de 224 126 € ( courrier de la DDASS du 22 juillet 2008 ).

Les nouveaux locaux rue de Narvik ont été occupés en totalité au mois de mai 2008. La déclaration d'achèvement de travaux a été faite et datée du 19 Septembre 2008. Pour ces travaux, une livraison à soi-même a été faite et elle permet l'application de la T.V.A. à 5.5 % sur l'ensemble des constructions diminuant ainsi le prix de revient et dégageant un différentiel de T.V.A. de 215 482 € qui devrait être remboursé en mai 2009.

### **3.2 Engagements pris en matière de retraite :**

Ces engagements ont fait l'objet d'une provision depuis plusieurs années atténuant ainsi sur chaque exercice le problème de la pyramide des âges. Cette provision s'élève à 34 529 € comprenant les charges patronales à hauteur de 54 % . La méthode de calcul retenue est basée sur l'application de la convention collective du 31 octobre 1951.

### **3.3 Droit individuel à la formation :**

Le volume d'heures de droit individuel à la formation des salariés représente 2 117 heures au 31 décembre 2008. Les heures utilisées pendant l'année 2008 sont de 48 heures.

### **3.4 Rémunérations des trois plus hauts « cadres dirigeants » (Décideurs) :**

Selon l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et/ou salariés ainsi que leurs avantages en nature représentent 0 €.

### **3.5 Hypothèques**

Sur l'emprunt Caisse des Dépôts et Consignation de 1 494 000 €, la Caisse de Garantie du Logement locatif social a une inscription hypothécaire légale en premier rang en date du 21/12/2006 pour le montant total soit 1 494 000 €.

### **3.6 Provisions pour risques et charges**

Au 31 Décembre 2007 une provision pour litige salarial a été comptabilisée. Le jugement prud'homal a débouté le salarié en janvier 2009, mais ce dernier a fait appel et nous avons donc conservé cette provision au 31 Décembre 2008.

## **NOTE 4 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES AU 31/12/2008**

En Septembre 2008 les travaux de la Maison Relais ont débuté et les immobilisations en cours au 31 Décembre 2008 représentent 297 259.20 €.

Le budget prévisionnel pour cette construction est estimé à 905 000 €. Le financement prévu est :

- une subvention de la Région Rhône Alpes de 300 000 €,
- une subvention Etat de 137 985.71 €,
- l'affectation de la plus value D.D.A.S.S. de 224 126 €,
- un emprunt de 235 000 €
- Le solde sera financé sur les fonds propres de l'association.

**DEUXIEME PARTIE - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS  
AU BILAN**

**NOTE 5 - ACTIF IMMOBILISE :**

6.1 Valeurs Brutes :

6.1.2 Mouvements des postes de l'actif immobilisé :

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles	1 226 258	2 905 338	330 245	3 801 351
Immobilisations financiers	201	0	201	0
Immobilisations en cours	2 267 837	1 201 572	3 172 150	297 259
	<b>3 494 296</b>	<b>4 106 910</b>	<b>3 502 596</b>	<b>4 098 610</b>

6.2 Amortissements :

6.2.1 Variations des amortissements :

Immob. Amortissables	Amortiss. au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Amortiss. sur sorties d'actif	Amortiss. à la fin de l'exercice
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	530 153	124 345	229 616	424 881
Immobilisations financières				
	<b>530 153</b>	<b>124 345</b>	<b>229 616</b>	<b>424 881</b>

**NOTE 6 - ACTIF CIRCULANT :****7.1 Etat des échéances des créances :**

Créances	Montant brut	A -1an	A +1an
Créances de l'actif immobilisé(1)			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
. clients et compte rattachés	832	832	
. autres créances	310 201	310 201	
Charges constatées d'avance	30 373	30 373	
<b>TOTAL</b>	<b>341 406</b>	<b>341 406</b>	

**NOTE 7 - TRESORERIE :**

Les valeurs mobilières de placement sont constituées par

1 part cat. A du Crédit Coopératif	15,25
15 parts sociales Crédit Mutuel	15,00
Sicav & FCP	150 000,00
Sicav Association	13 433,45

---

163 463,70

Plus value latente non comptabilisée : 5 928,96 euros.

Les disponibilités sont constituées par :

Banques établissements	255 774,44
Banques association	20 880,48
Ccp	5 188,85
Caisse	2 100,34

---

**Total** 283 944,11

**NOTE 8 - COMPTE DE REGULARISATION :****8.1 Charges constatées d'avance :**

*Alimentation Rosalbert	195,2
*Assurances dommages Ouvrages	30 178

---

30 373

## NOTE 9 - FONDS PROPRES

### 9.1 Fonds associatifs

Fonds associatif	<u>47 335,66</u>
------------------	------------------

### 9.2 Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'Association sans droit de reprise

Au 31 décembre 2008, le compte 102.6 se compose de :

1026120 Subvention d'investissement Région Rhône Alpes	300 000,00
1026120 Subvention d'investissement Région Rhône Alpes Mobilier 2007	67 168,04
1026140 Subvention d'investissement Ville d'Albertville	60 000,00
	<u>427 168,04</u>

### 9.3 Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'Association avec droit de reprise sur 40 ans

1036000 Subvention d'investissement DDE	<u>448 400,00</u>
---	-------------------

### 9.4 Réserves affectés à l'investissement

1068210 Excédent DDASS affecté à l'investissement	37 902,43
1068220 Excédent DVS HM affecté à l'investissement	160 291,51
	<u>198 193,94</u>

### 9.5 Réserve de compensation :

1068600 Réserve de compensation DVS HM (courrier du 09/12/2008)	<u>89 658,82</u>
---	------------------

### 9.6 Réserves

Réserves de résultats non conventionnées cumulées avant 1997	300 570,21
Réserves de résultats non conventionnées cumulées de 1997 à 2006	248 244,07
	<u>548 814,28</u>

### 9.7 Report à nouveau :

Le report à nouveau est constitué par :

1140000 Dépenses refusées par autorité de tarification DVS SS HM	-1 316,83
1141000 Dépenses refusées par autorité de tarification DVS HM	<u>-4 624,93</u>
	<u>-5 941,76</u>
1151000 Résultats 2007 sous contrôle de Tiers DVS HM	40 413,62
1152000 Résultats 2007 sous contrôle de Tiers DVS SSHM	-1 483,59
1153000 Résultats 2006 & 2007 sous contrôle de Tiers DDASS	-60 586,94
1153100 Résultats sous contrôle de Tiers DDASS LCE Moutiers	681,66
1153200 Résultats sous contrôle de Tiers DDASS LCE Aiguebelle	<u>3 573,56</u>
	<u>-17 401,69</u>
1190000 Report à nouveau Association	<u>-79 361,88</u>

### 9.8 Résultats de l'exercice

Le résultat de l'exercice 2008 soit 554 242,30 euros se décompose de la manière suivante :

Résultat DDASS	452 449,44
Résultat DVS Hôtel Maternel	103 704,81
Résultat DVS Service Suite Hôtel Maternel	-2 367,78
Résultat non conventionné	455,83
	<u>554 242,30</u>

**9.9 Subventions d'investissements affectés à des biens non renouvelables :**

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Subventions pour Travaux Aiguebelle	80 504			80 504
Subventions pour achat Rosalbert	27 571			27 571
	108 075	0	0	108 075

**9.10 Amortissements des subventions d'invest. affectés à des biens non renouvelables :**

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Subventions pour Travaux Aiguebelle	18 300	5 367		23 667
Subventions pour achat Rosalbert	5 055	1 149		6 203
	23 354	6 516	0	29 870

**NOTE 10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

**10.1 Provisions pour risques et charges**

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Provisions Indemnités départ en retraite	29 764	4 766		34 530
Provision pour litige prud'homal	30 000			30 000
	59 764	4 766	0	64 530

Une demande de dommages et intérêts portée par un salarié devant le Conseil des Prud'hommes en 2007 s'élevait à un total de 103 000 €.

Une provision pour risques de 30 000 € avait été comptabilisée sur l'exercice 2007 afin de couvrir ce litige. Le salarié a été débouté de l'ensemble de ses demandes début 2009 mais il a fait appel de cette décision. En conséquence, la provision a été maintenue.

**NOTE 11 - FONDS DEDIES**

**11.1 Détails des fonds dédiés**

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Fonds dédiés subventions	24 246	14 761	15 867	23 140
Fonds dédiés RTT	32 274		20 477	11 797
	56 520	14 761	36 344	34 937



**NOTE 12 - DETTES :****12.1 Etat des échéances des dettes :**

	Montant bruts	A - 1an	de 1 à 5 ans	A + 5ans
<b>Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit</b>				
.à deux ans maximum à l' origine				
.à plus deux ans à l'origine	1 505 383	53 436	75 472	1 376 475
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>				
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	14 862	14 862		
Dettes fournisseurs d'immobilisations	255 942	255 942		
Dettes fiscales et sociales	251 144	251 144		
Autres dettes	15 885	15 885		
<b>TOTAL</b>	<b>2 043 217</b>	<b>591 269</b>	<b>75 472</b>	<b>1 376 475</b>

**12.2 Détail des charges à payer :**

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	
Emprunts et dettes financiers divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 088
Dettes fiscales et sociales	147 063
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>158 151</b>

Une provision pour congés à payer est incluse dans les dettes sociales pour un montant de 96 637,81 euros.

**12.3 Détail des dettes fiscales et sociales :**

Un montant de 441 euros a été comptabilisé sur l'exercice 2008 en Etat-impôts à payer, correspondant à l'impôt dû à hauteur de 24% sur les intérêts des comptes à terme pour les années 2008.

**NOTE 13 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :**

Néant

**TROISIEME PARTIE - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS  
AU COMPTE DE RESULTAT**

**NOTE 14 - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN SALAIRE :**

	Effectifs salariés	Effectifs ETP
Cadres	5	4,18
Services généraux & administratifs	3	2,59
Moniteurs & Educateur Spécialisés	4	3,73
Auxiliaires Educatifs	18	17,31
	<b>30</b>	<b>27,81</b>

**NOTE 15 - VENTILATION DES DOTATIONS :**

Dotation globale DDASS	1 102 701
Subvention DDASS CHU Moutiers	21 727
Subvention DDASS Halte de jour	26 568
Dotation globale DVS SS HM	35 045
Facturations DVS Hôtel Maternel	229 745
Facturations DVS SS Hôtel Maternel	1 612
	<b>1 417 398</b>

**NOTE 16 - VENTILATION DES SUBVENTIONS :**

Subvention Justice	1 296
--------------------	-------

**NOTE 17 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS**

Reprise sur provision travaux de sécurité	8 509
Reprise sur comptes Hébergés	14 474
	<b>22 983</b>

**NOTE 18 - TRANSFERT DE CHARGES**

Remboursements Hébergés	1 751
Remboursements assurances	557
Remboursement Agefos pour frais déplacement	728
Remboursement Taxes foncières rue Croizat	5 530
	<b>8 566</b>

**NOTE 19 - VENTILATION DES AUTRES PRODUITS**

Solde Hébergés anciens	2 941
Ajustements divers	17
Remboursement IJSS & APICIL	22 342
Remboursement AGIRH	276
Remboursement CILS 1988	1 608
Remboursement AGEFOS	79
CNASEA	11 113
Remboursement UNIFORMATION	3 095
Remboursement Département pour CAV	5 375
	<b>46 846</b>